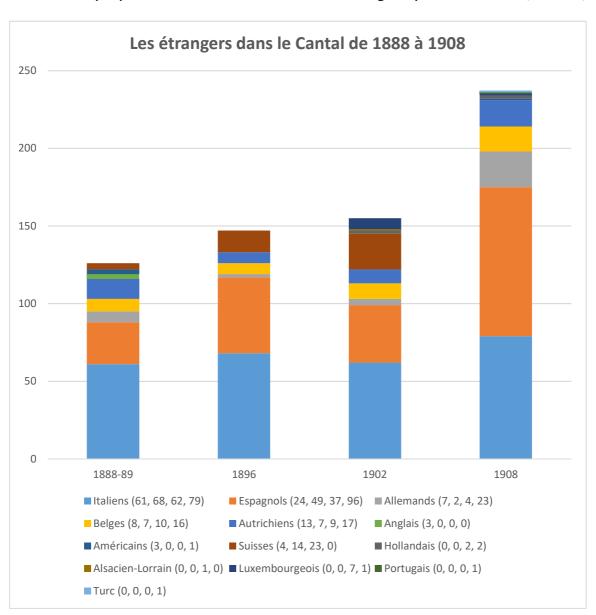
<u>L'immigration et la place des étrangers dans le Cantal</u> 1880-1914

Dans le cadre du programme d'histoire de Première, thème 3 « La Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial », chapitre 2 « Permanences et mutations de la société française jusqu'en 1914 », le service éducatif vous propose un dossier sur l'immigration et la place des étrangers dans le Cantal de 1880 à 1914. A l'aide de documents originaux, les élèves sont invités à travailler sur les différentes nationalités présentes dans le Cantal entre 1880 et 1914, sur les métiers exercés par les étrangers, sur la situation particulière d'un italien, Ange Bugnatto et enfin sur la méfiance ou l'opposition suscitées par la présence des étrangers dans le département.

Doc 1 : Graphique sur l'évolution du nombre d'étrangers par nationalité (44 M 3)



Les chiffres entre parenthèses représentent le nombre de personnes de chaque nationalité recensé pendant chaque période.

Ex: Les Italiens étaient 61 en 1888-1889, 68 en 1896, 62 en 1902 et 79 en 1908.

Doc 2

Photocopie des tableaux de recensement des étrangers (44 M 3)

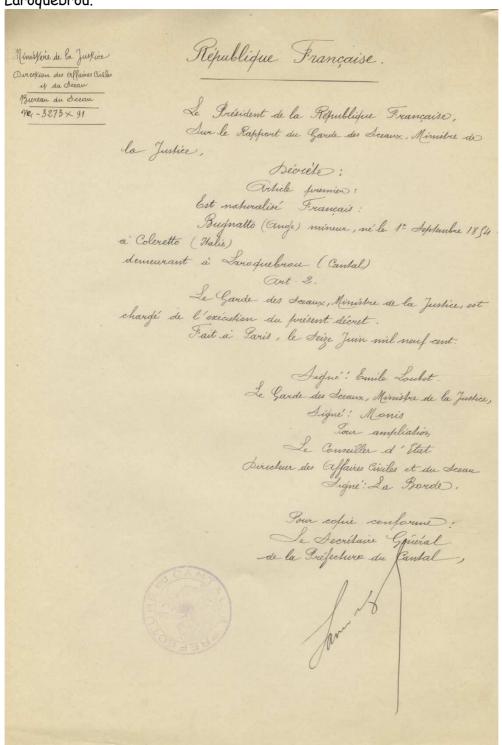
= distribution de différents arrondissements aux élèves travaillant en groupe.

Exemple du tableau de recensement de l'arrondissement d'Aurillac

ARRONDISSEMENT	COMMUNE de	DE LA	O ET DATE néclaration intionnés stre à souche.	nom et prénoms.	FILS ov FILLE de	DATE ET LIEU	DERNIER DOMICILE.	PROFESSION.	
1	2	NUMÉRO.	DATE:	5	6	Nationalité	8	9	
		1		+.	-				
Aurillac	Aurillac	18		Wacktel, Valentin	· aggraa	allemande		Brosseur	
		68		E-gre Caroline		2		* zaumaliei	
		26		Bashlin projetine		i)		Tille samuse	
		40	30 3	Papezitz, Cicle	Norman to Co.	autichiense		In titulice	
		59		Ernest, Lause	ar and a superior of the	Belge		Religieuse	
		63		Vanverolok, zosijelune		الند		ن	
		78		Marron, Emmanuel		Espagnole		Paneur	1
		39		Oliette, jeun		7		Condonnier	
		63		Cordon, François	2	}		dbaçar	
		34		Esparza , zoseph . elbi del				Chaufrernie	
		60		Oter, Emmanuel				pourmalier	
		34		Gorgas Fine Michael		4. 2		Entrepreneur	21
		31		Oliette, Emmanuello		\$		Limonadies	100
		69	San Land	Bosch, zaegues		}		Caillen	
		40	the state of the s	Stero, Français	CARRIE	1 / 1	THE CHILL	Coiffee	
		24		amador, Castanez		5		Marchand J'aranges	
		58	11 11 120	Colon Sausest		}		id	
		33	The same	Cordon, Thilippe		}			
					TOTAL STRAGE	1		- journalier	
		58		Stefani, Pierre		Stalienne		Mailem	
		30		Bredaeli, ze an		3		Cerr assier	
		36	Million Toly	Ranzini, ange	A STATE OF THE PARTY OF	5	The state of the s	Hatrie	
		31		Juleonis , zoseph		\		Doreur	
		38		Olivier, Blaise				i)	
		15		Delvecchio, zoseph		}		i iii	
		So		Olivier, Joseph	-	{		2	
		32		Maurani Laris	/	1		Gorgeron	
		33		Buries, Segrine		autrichiems		platries	
		34		Grascemer, ze an	/	id		1 2	
		30		Saler, Christian		2		6	
		47		Bunch Francis Guillens	···	allemande		obboomicin	1
		44		Mangard, Christian	/	autri Siense		Platrier	
		26		Bruno, Ganção	,	C.	REPEAT	i ii	
		35		Stocker, Ignace		i)		1	
		30		Netzer autaine		(;		ا ا	
				1		- ,	1		
		17		Gaspard, antine					

Doc 3 : Naturalisation des étrangers 100 M 5

Doc 3 a. Arrêté de naturalisation de Ange Bugnatto, mineur italien domicilié à Laroquebrou.



Doc 3 b. Réintégration dans la qualité de française de la femme d'Ange Bugnatto. République Française Ministère de la Justice Direction des affaires Civiles et du Docan Bureau du Scean 91% 3273 x 91 Le Président de la République Française, Sur le rapport du Garde des Saanx, Ministre de la Vue le décret, en date de ce jour, conférent la naturalisation à des étrangers ayant éponsé des Françaises; Vu l'article 18 du Code civil; Décrète: Orticle premier. Est réintégrée dans la qualité de Française qu'elle avait providue four son marriage: Pourty (Marie) femme Bugnatto, née le 1º Ecdobre 1861 à St Gérons (Cantal) demeurant à Loroquebrou (Cantal). Le Garde des Aceaux, Ministre de la Justice, est chargé de l'exécution du présent décret. Fait à Garis, le Seize Juin mil neuf cent. Le Garde des Decaux, Ministre de la Justice. Signe': Monis Four ampliation: Le Conseiller d'État Directeur des affaires civiles et du Secan Signe': La Borde Four copie conforme Le Secrétaire Général de la Préfecture du Captal,

Doc 3 c. Fiche de renseignements en vue de la demande de naturalisation :

Renaugnements.	
Renderce on France	O, hille garge the law of Karistill 11
Basile til la Gance! depuis 187.	and at satisfact a la to militari dans two page it majories
	dulle est an résidence
+ Dehille cottes date a ta Roquebroup	odstrum il the naturalities . 11
Confice de temps at it habit chause (voir ci-2 apres)	3) out ferr reclame residence de gatrialistem un supre hande, leur als de mathains,
A il fait a dictar attorprine parla oci .	an exhait du caker juduian,
7	La comunication de la facta a
Moralité et anticédents Mon	Aluation de Caterne
la conduite et sa moralité and et famas : conduite his régulière et moralité surié de la la condition de la co	
Jouis il de la considération publique oui.	and as a mordand de value Commongant: Lituation orde mail pluttet mediocret,
File est no in France, pour great north nia - 4 alpan safetypost à la la du recontessant?	de communant à poine de quoi virre.
At il thomas un les tableaux de	At desperomethement data non
It il excipi de son extreniste!	the list woman to some a so. de loyer ; hat est fout complied, common for a
Simi, à quille date 9	buton de pateure es courressimo
dans un spaye d'origina! Elait évempt se derrice (fils ains de veure)	tratiste montant de sontage 200, de loyer; festente faut compried consider 70, no la loyer; de partente est considerations la partente est considerations la partente est considerations de partente est consideration de la consideration d
Hert el retourne à cet effet? hon a that wastele.	Uncolled Sower and Colonicates
Sile partulant it allemand goods on the protectant est italient.	I dre part in part at ball hours
che son temps en 1376 191 brigar olds	Arment office Kill!
Gostion de famille	the commit affects from all till en applied and assessment out a few and a f
In de chilatore, mais envery? movie and une franchiste; à Carraquebran	Le postulant a tel seraturnelina who as prothes on accompletional acts at conseque used elementors to replace a gratheface one some
The same county of the conference of the party of the same county of t	totali! Mon
on ils in hand majure anga sand enfantly	Observations.
diouisons ils servi danstarmie //	the same pute to reduce of the selection of the francist free guil a spirite ton frages that a manufacture sont on fittings that a son allates sont on fittings that on fittings the selection of
ent le rouse it la déclaration que p	de uten thank on pant ! Out.
	desilvation in page 1.

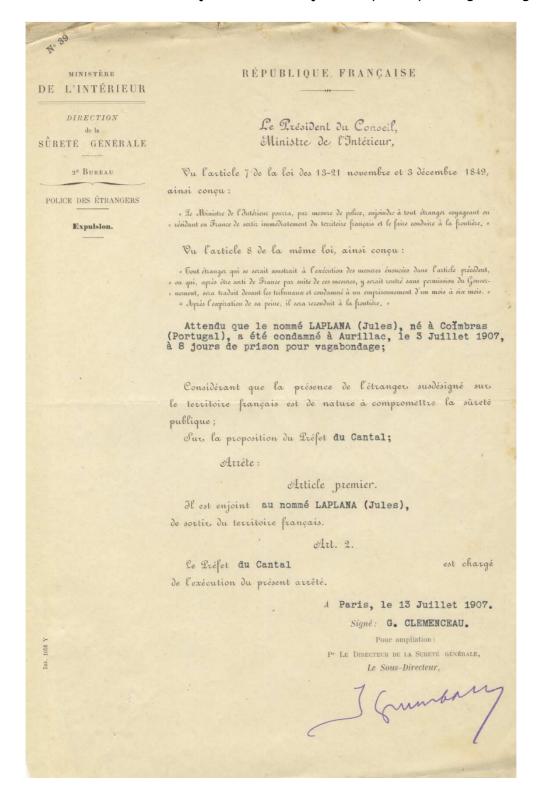
4 : Surveillance des étrangers

44 M 38 : Surveillance des étrangers

Doc 4 a - Lettre du ministère de l'Intérieur au préfet du Cantal sur la demande faite par un lieutenant-colonel en retraite, de l'armée anglaise, pour entreprendre, en compagnie de 2 dames, un voyage d'excursion dans le Cantal.

République Française. Muistère de l'Intérieur. Direction De la Sireté Générale Monsieur la Drifen, Fai l'honneur de vous faire comaître que le hensemant. Colonel the thir Alberta Herresco. en rehaite Leavoch, de l'armée anglaise, se ÉTRANGERS propose d'entreprendre très prochainement en Contrôle général Compagnie de deux dannes, un rajage 9 exempliers don't whe repartement lecontal. BERUSLIQUE FRANC Cet oficier a sollicité & obtenue du Somemenent, l'autorisation de prendre, pendant le conto de son royage, des dessins et aches photogra-- phigues I amateur. Vous vouriez bien donner les instructions nécessaires four qu'il puisse jouir librement de celle autorisation, à la condition, toutefois, qu'il ne relie et ne photographie annu ouvrage militaire, et qu'il évite de tomber sous le coup des dispositions de la loi du 18 anil 1886. Recessy, monsieur le Lréfen, l'assurance De ma considération la plus distinguée. Lour le Ministre De l'Intérieur: Le Precteur de la Surste Générale, Monsieux le Fréfer du Cantal.

Doc 4 b - arrêté d'expulsion du nommé Laplana Jules, né à Coïmbras (Portugal), condamné à Aurillac, le 3 juillet 1907, à 8 jours de prison pour vagabondage.



Doc 5 : Rixes entre français et étrangers sur les chantiers de construction 5 5 54

Troubles à Saint-Christophe entre ouvriers français et italiens sur la construction de la liane de chemin de fer Aurillac-Mauriac.

SOUS - PRÉFECTURE	Maurice les 99 Mins 1889	
DE DE	Mauriae, le 22 May 1882	
MAURIAC	(PA)	
(CANTAL)	15000	
-36-	The second secon	
CABINET	MAAS MAAS	
DU SOUS-PRÉFET →→<	(a) of the court of me	
	111 10	
	Moneius le Pripe	
	play part forms	
	8/1	
	I light I'm support yet fai Eyen & Man le	
	Contract con man and la fam armen es	
	l'asson Men est que hen di Jereine in tras la	
	Toll outwess evision Is chantely le Chemis e p	
	o' Tains Christophe l'étaine rennis, armes e	ba
	of profes and Is unevery & went conte & Walin	e
A Marian Chill	employed an Fore In Bouffet.	
		/
	Ghowing avairable it's pays to veille it to be	2
	conquelly it s' travel live nitarne pay + trouve	
	leus exultation. Hout of factewent wain Tone	>
	pas le chif et le sous- chif le de tion et le soute des	
	a l'aristre de la jour asmeria.	
	a leaden air tour uproncessur less trosaid este	al
	n'a pay h' trouble Davy by charters.	
	Mr. le Chif I Breaken commandend by parasa	
	Con spartament qui à tronsmir le 20 m Tourne	
	a threstoph a cru Desoi appele Dang es	1
	localiti la Criga de de Meare gen'a fou seus	Re
ed Man	Poft In Contal	
Wester to	a great and a second	

Transcription:

Le sous-préfet à Mauriac au préfet, le 22 mars 1883

« Monsieur le Préfet,

Il résulte d'un rapport que j'ai reçu de M. le lieutenant commandant la gendarmerie de l'arrondissement que lundi dernier une bande de 200 ouvriers environ des chantiers de chemin de fer de Saint-Christophe s'étaient réunis, armés de bâtons et proférant des menaces de mort contre les Italiens employés au Pont du Rouffet.

Ces hommes avaient été payés la veille et les libations auxquelles ils s'étaient livrés n'étaient pas étrangères à leur exaltation. Ils ont été facilement maintenus par le chef et le sous-chef de section et se sont dispersés à l'arrivée de la gendarmerie. Le lendemain, ils reprenaient le travail et le calme n'a pas été troublé dans les chantiers. M. le chef d'escadron commandant la gendarmerie du département qui se trouvait le 20 en tournée à St Christophe a cru devoir appeler dans cette localité la brigade de Pleaux qui a pu rentrer le même soir dans ce chef-lieu de canton.

Deux des principaux meneurs, repris de justice, ont été arrêtés et mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

J'ai recommandé à M. le lieutenant la plus grande prudence pour le cas où des faits analogues viendraient à se renouveler et l'ai prié d'engager ses hommes à surveiller avec soin les agissements des vagabonds aux approches de la paye qui se fait le 3^e dimanche de chaque mois. J'écris également à M. le Maire de St Christophe pour l'inviter à me tenir au courant de tous les incidents qui pourraient se produire.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Le sous-préfet à

Mauriac

Docs 6: 17 JOUR 8 et 17 JOUR 10/1

2 articles de la Croix du Cantal sur des rixes entre travailleurs français et espagnols.

La Chapelle-Laurent. — Contre vriers étrangers. — Lundi dernier, 100 ouvriers terrassiers, occupés a vaux de la ligne Brioude-Saint-Flour quels s'étaient joints une cinquantair bitants du bourg, se rendirent à la chée de la Pèze, où travaillaient un taine d'ouvriers espagnols. Armés tons, ils obligèrent ces derniers à le chantier; plusieurs de ces dernier rent des coups de manches de pioc sez sérieux. La moitié des Espagno partis, mais les autres sont restés e s'être armés, ont décidé de résister. Voilà la seconde fois que pareil

Voilà la seconde fois que pareil renouvelle contre des ouvriers étra

LAVIGERIE. — La haine de l'étranger.
— Une équipe de 70 ouvriers travaillent actuellement à la construction de la route du Pas-de-Peyrol, ou Col d'Eylac, à Mandailles. Il y a parmi le nombre, des Français et des Espagnols. Ils s'entendent plus ou moins bien.

Lundi, un Français, Congasty Justin, 19 ans, avait bu. Il était ivre le soir.

— Ah! disait-il, si je rencontre un Fspagnol, il sera content de moi! Je me charge se son affaire!

Un ouvrier espagnol, Verdou François, 51 ans, vint à passer. Congasty prit une massette et, sans provocation, en frappa violemment l'étranger qui tomba. Des camarades accoururent et transportèrent le blessé à l'auberge du Refuge. Il avait perdu connaissance.

Verdou est dans un état très grave.

Questions:

- 1) Doc 1 : Comment évoluent le nombre et l'origine des étrangers dans le Cantal ? Sachant que la population du Cantal était de 239601 habitants en 1891 et de 230511 habitants en 1901, que pouvez-vous dire sur le poids démographique des étrangers dans le Cantal pendant cette période ?
- 2) **Doc 2** : Classez les différents métiers exercés par les étrangers dans les secteurs d'activité suivants :
- industrie
- bâtiment
- agriculture
- transport
- commerce et artisanat
- domesticité
- bâtiment
- autres

Distribution de différents tableaux de recensement par arrondissement. Puis à la correction, mise en commun des différents groupes (=différents arrondissements) afin de déterminer quels sont les secteurs d'activité prédominants, s'il y a des différences de répartition entre les différents arrondissements du département.

- 3) Docs 3 a et c : Rédigez la biographie d'Ange Bugnatto à l'aide des renseignements sur la demande de naturalisation.
- 4) Docs 3 b et c : Décrivez la situation de la femme d'Ange Bugnatto après son mariage.
- 5) Docs 4, 5 et 6 : Comment se manifeste la méfiance ou l'opposition envers les étrangers ? Quels types de crainte suscitent-ils ?
- 6) **Synthèse** : Rédigez une synthèse sur les étrangers dans le Cantal entre 1870 et 1914, entre intégration et rejet.